



La Bruyère

Commune Citoyenne

www.labruyere.be

Trimestriel n°25

Décembre 2019

Distribution postale

La revue communale

La Bruyère

Naissances

Sellier Liam, né à Namur le 02/04/2019, Warisoulx
Marchal Ellie, née à Namur le 08/04/2019, Rhisnes
Jamart Clémence, née à Namur le 11/04/2019, Saint-Denis
Detré Raphaëlle, née Namur le 12/04/2019, Meux
Desmet Charlier Lucie, née à Namur le 15/04/2019, Emines
Jaumotte Chloé, née à Namur le 16/04/2019, Emines
Malaise Olivia, née à Namur le 20/04/2019, Meux
Marneffe Victor, né à Namur le 25/04/2019, Meux
Bruylandt Hippolyte, né à Namur le 01/05/2019, Warisoulx
Sicurella Pietro, né à Namur le 16/05/2019, Rhisnes
Mikulinski Naomi, née à Namur le 17/05/2019, Rhisnes
Mathieu Maxine, née à Namur le 22/05/2019, Saint-Denis
Zaragoza Martin Clémence, née à Namur le 23/05/2019, Emines
Gonsette Perillier Johan, né à Namur le 23/05/2019, Rhisnes
Déom Liz, née à Namur le 29/05/2019, Emines
Hayen Fernand, né à Namur le 05/06/2019, Rhisnes
Demacq Lucas, né à Namur le 07/06/2019, Saint-Denis
Monin Lexy, née à Namur le 07/06/2019, Emines
Lahou Marion, née à Namur le 09/06/2019, Rhisnes
Delincé Olivia, née à Namur le 11/06/2019, Saint-Denis
Becco Eléonore, née à Namur le 17/06/2019, Emines
Bougelet Louise, née à Namur le 19/06/2019, Rhisnes
Bougelet Rose, née à Namur le 19/06/2019, Rhisnes
van der Bruggen Liam, né à Namur le 22/06/2019, Rhisnes
Attout Hugo, né à Namur le 27/06/2019, Emines
Colot Emeric, né à Namur le 03/07/2019, Villers-Lez-Heest
Olivier Auguste, né à Namur le 06/07/2019, Saint-Denis
Uyttenhoef Wallace, né à Namur le 10/07/2019, Emines
Marques Celia, née à Namur le 15/07/2019, Rhisnes
Gillet Juliette, née à Namur le 18/07/2019, Emines
Noirhomme Léon, né à Namur le 20/07/2019, Warisoulx
Quintart Jade, née à Namur le 25/07/2019, Saint-Denis
Taymans Nathan, né à Namur le 27/07/2019, Emines
Delhotte Cyril, né à Namur le 01/08/2019, Rhisnes
André Draye Eve, née à Namur le 02/08/2019, Meux
Alberty Hugo, né à Ottignies-Louvain-la-Neuve le 02/08/2019, Saint-Denis
Vanderkelen Milo, né à Namur le 07/08/2019, Rhisnes
Hanon Despontin Gabriel, né à Woluwe-Saint-Lambert le 09/08/2019, Saint-Denis
Jacqmin Camille, née à Namur le 13/08/2019, Meux
Tollenaere Gaspard, né à Namur le 19/08/2019, Warisoulx
Fanuel Emile, né à Namur le 27/08/2019, Meux
Motte Clémence, née à Namur le 01/09/2019, Warisoulx
Rondeaux Emilie, née à Namur le 04/09/2019, Warisoulx
Lysy Valentine, née à Namur le 08/09/2019, Rhisnes
Deflandre Emma, née à Namur le 10/09/2019, Meux
Georges Noäna, née à Namur le 12/09/2019, Bovesse
Bédoret Charlie, né à Charleroi le 12/09/2019, Bovesse
Leroy Wallon Lina, née à Namur le 17/09/2019, Meux
De Foere Charlie, née à Namur le 17/09/2019, Warisoulx
Bertrand Palao Helena, née à Namur le 23/09/2019, Rhisnes
Ragmey Nolya, née à Namur le 26/09/2019, Rhisnes
Decamp Diego, né à Namur le 27/09/2019, Emines
Ghafari Modaser, né à Namur le 28/09/2019, Meux
July Ronan, né à Namur le 28/09/2019, Saint-Denis

Mariages

LEZAACK Matthieu et VAN TICHELEN Céline de Rhisnes le 6 avril 2019
GREGOIRE Christophe et ARNOULD Amandine d'Emines le 29 mai 2019
HAYEN Sébastien et MASSON Justine de Warisoulx le 1^{er} juin 2019
WAMPACH Alexandre et SCHOENAERS Manon de Rhisnes le 8 juin 2019
HAMELINCK Terry et VANACKERE Audrey de Villers-lez-Heest le 15 juin 2019
DUCARME Maxime et PINCHART Marie-Charlotte de Rhisnes le 13 juillet 2019
DUVIVIER Patrick et CAULIER Delphine de Meux le 20 juillet 2019
FERREIRA MONTEIRO NUNES Carlos et VANDERZYPEN Nadia
 de Rhisnes) le 27 juillet 2019
KERGER Joël et DECAMP Gwendoline de Meux le 3 août 2019
THERASSE Sébastien et LOUVIAUX Valérie
 de Villers-lez-Heest le 14 septembre 2019
GILSON Jonathan et HERMAN Marielle de Meux le 21 septembre 2019

Décès

Limage Marcel de Rhisnes, le 09/04/2019
Gilot Jacques de Rhisnes, le 12/04/2019
Booms Georges de Rhisnes, le 18/04/2019
Gilles Daniel de Rhisnes, le 23/04/2019
Libioule Marie de Rhisnes, le 06/05/2019
Frippiat Sylvie de Saint-Denis, le 18/05/2019
Peltyn Suzanne de Meux, le 19/05/2019
Hambursin Adèle de Meux, le 28/05/2019
Ernaelsteen Yvan de Villers-Lez-Heest, le 01/06/2019
Lamotte René de Meux, le 09/06/2019
Monoyer Renée de Villers-Lez-Heest, le 21/06/2019
Imbrechts Alain de Saint-Denis, le 22/06/2019
Istasse Eveline d'Emines, le 02/07/2019
Féir André de Warisoulx, le 03/07/2019
Vermote Christiane de Rhisnes, le 05/07/2019
Krikuschenko Vera de Meux, le 05/07/2019
Hittelet Jean-Claude de Meux, le 06/07/2019
Tonglet Alfred de Saint-Denis, le 08/07/2019
Hairion Emilie d'Emines, le 27/07/2019
Delsaux Léon de Meux, le 30/07/2019



Avec le conseiller en prévention vol, sécurisez votre habitation contre le cambriolage

TECHNOPRÉVENTION OU PRÉVENTION DES VOLS "LA BRUYÈRE"

La prochaine séance d'information sur la prévention des vols se tiendra le

Lundi 27 janvier 2019 à 19 h 30

en la salle du conseil communal
Place Communale, 6 - 5080 Rhisnes

Contact : INP LISPET Pascaline - 081/62 05 94



Grande première pour La Bruyère.

Le 7 novembre 2019 est un jour important pour la démocratie communale.

En effet, pour la première fois de son Histoire, la commune de la Bruyère installe un conseil communal des enfants.

Ce projet, initié par le collège a été mis en place avec l'aide du CRECCIDE (Centre régional de la Citoyenneté et de la Démocratie) et du CRLB dans un esprit commun de démocratie participative.

Partant du constat que le territoire communal appartient à tous les citoyens... petits et grands, il est apparu évident de permettre aux enfants d'exprimer leur vision de notre commune.

A l'instar du conseil communal des Grands ainsi que du conseil consultatif des aînés, la jeune génération, elle aussi, a des envies, des projets, des souhaits qu'elle tient à concrétiser.

Suite à un processus d'élection au sein de tous les établissements scolaires, nos jeunes conseillers ont été désignés par leurs condisciples afin d'être leurs dignes porte-paroles et de répercuter au mieux leurs centres d'intérêts, leurs idées et leurs projets.

Lors de la première réunion du CCE riche de partages et d'écoute, nos jeunes élus ont convenu à l'unanimité de s'engager par ce serment : «Je jure de respecter la mission qui m'a été confiée à La Bruyère dans l'intérêt de la population».

Félicités par les élus du collège et du conseil, les directions, leurs enseignants et leurs parents, nos jeunes se préparent avec enthousiasme à mettre tout en œuvre pour favoriser le mieux vivre ensemble à La Bruyère .

Vivifiés par cet élan de jeunesse dans La Bruyère, souhaitons-leur un fructueux mandat !

Yves Depas - Bourgmestre
Luc Frère - 1^{er} Echevin
Rachelle Vafidis - 2^{ème} Echevine
Thierry Chapelle - 3^{ème} Echevin
Valérie Buggenhout - 4^{ème} Echevine
Jean-Marc Toussaint - Président du CPAS





COMMENT JOINDRE LE MÉDECIN DE GARDE ?

Chaque week-end et jour férié, le poste médical de garde de Rhisnes accueille les habitants de La Bruyère, Gembloux, Eghezée, Fernelmont et Wasseiges, pour des soins médicaux qui ne peuvent pas attendre le retour de leurs médecins traitants, le lundi.

Mise en place par les médecins généralistes de votre région et subventionnée par l'Inami, cette structure offre un service de garde de proximité et de qualité à une population de plus de 62.000 habitants. Les médecins se relaient, jour et nuit, chaque week-end de l'année, pour recevoir les patients nécessitant de soins médicaux urgents.

Comment ça marche ?

Si vous souhaitez prendre contact avec le médecin de garde durant le week-end ou les jours fériés, la première étape est de former le numéro :

081 84 84 33.

Quelques questions vous seront posées pour évaluer le degré de priorité de l'intervention et un **rendez-vous** vous sera fixé **au poste de garde, situé Place communale, 6 à 5080 Rhisnes**. Un grand parking est disponible en face du poste de garde.

A votre arrivée, vous serez accueilli.e par une secrétaire puis reçu.e par le médecin de garde. Emportez votre carte d'identité. Elle permet à la secrétaire de créer ou de mettre à jour votre fiche patient et au médecin d'y encoder le rapport de consultation qui sera transmis par voie électronique à votre médecin traitant.

Le poste de garde applique les tarifs conventionnés de garde. Il est équipé de terminaux bancontact.

Quelles sont les heures d'ouverture ?

Le poste de garde est ouvert les week-ends (du vendredi 19h au lundi 8h) et les jours fériés (de la veille à 19h au lendemain à 8h), **uniquement sur rendez-vous**. Téléphonnez donc toujours avant de vous présenter au poste de garde. La nuit, la garde est assurée par un seul médecin. Dans la mesure du possible, postposez vos appels pour des demandes qui peuvent attendre 8h du matin.

Que faire si vous ne pouvez pas vous déplacer ?

En journée, si vous n'avez pas de moyen de locomotion, notre chauffeur pourra venir vous chercher à votre domicile et vous ramener après la consultation, en passant par la pharmacie si nécessaire, pour un montant de 5€ (aller/retour).

Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un médecin se rendra à votre domicile. Toutefois, étant donné l'étendue du territoire, les délais d'attente peuvent s'avérer plus longs pour les demandes non vitales.

Qui peut venir au poste de garde ?

Le poste de garde est accessible aux **habitants des communes de La Bruyère, Gembloux, Eghezée, Fernelmont et Wasseiges**, à l'exception des habitants de Marcholette et Franc-Warêt qui dépendent du poste de garde de Namur (Tél. : 1733) et des habitants d'Aische-en-Refail qui doivent contacter le poste de garde de Jodoigne (Tél. : 02 38 50 500).

L'objectif d'un service de garde est d'**apporter des soins médicaux qui ne peuvent être postposés au retour de votre médecin traitant, le lundi**. Les certificats sportifs, les bilans de santé, les renouvellements de prescriptions ne seront donc pas pris en charge.

Et les soirs et nuits de semaine ?

Du lundi au jeudi, de 18h à 8h du matin, la garde de médecine générale est organisée par secteur (La Bruyère, Gembloux, Eghezée et Fernelmont-Wasseiges).

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde sur votre secteur, consultez le répondeur téléphonique de votre médecin traitant ou formez le **081/84.84.33**, à partir de 18h. En dehors de ces heures, contactez votre médecin traitant.

**RETROUVEZ CES INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET :
www.postemedicaldegarde.be**

POSTE MÉDICAL DE GARDE

**de l'Association des Généralistes
de la Haute Hesbaye Namuroise**

Place communale, 6,
5080 RHISNES

081/84 84 33

**EN CAS
D'URGENCE GRAVE,
APPELEZ LE**

112

N'attendez pas pour réparer les coups et bosses de votre véhicule !

Bellarosa
CENTRE DE DÉBOSELAGE

www.centrededebosselage.be
Tel. 081 513 719 • GSM 0477 741 423

20000114695/CL-B

Funérailles Massaux

Depuis quatre générations

081/733 599

464 Chée de Waterloo
5002 Namur
info@massaux.be
www.massaux.be

2000059391/CL-B

2000511017/GL-B

Traiteur Créateur de saveurs

Livraison de repas à domicile

Vos plats 100% FRAIS et FAITS MAISON
MENUS SUR SIMPLE DEMANDE

Catering Service
Buffets froids et chauds.
Repas d'affaires, réceptions, cocktails d'înoires.
Repas de famille.
* Livraison de repas à domicile.

Rue de Namur, 90B La Bruyère - 081/13.60.73
Email : info@frais-maison.be - Site : www.frais-maison.be
Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram
f Frais Maison @Frais.Maison

LES BONNS AMIS
Salle des Fêtes de Warisoulx

Capacité : 200 personnes
Bar - Cuisine - Chambre froide - Parking
Réservation : 0492/518 407

Rue de Warisoulx, 11
5080 Warisoulx
info@lesbonsamis.be

Agence Locale pour l'Emploi

ALE LA BRUYÈRE

Si votre fée du logis attirée est une aide-ménagère envoyée par l'ALE, alors ce qui suit vous concerne.

Faisant suite à une campagne de sensibilisation au respect envers les aides-ménagères, menée par le Fonds de Soutenabilité TS, vous recevrez prochainement une check-list concernant le matériel d'entretien mis à disposition. Merci de prêter attention à ce document destiné à améliorer encore les prestations de votre fée du logis ainsi qu'à son bien-être au travail.

Pour en savoir plus sur cette action :
<https://www.tousrespectueux.be/>

Si vous avez encore des questions sur l'ALE, **La centrale de repassage « FerNet »** ou encore le fonctionnement des titres-services, voyez notre site :

<https://www.labruyere.be/economie/emploi/ale>
ou formez le 081/567 875 (pendant les heures de bureau).
Pour mémoire, **une heure** de nettoyage ou de repassage payée en **titre-service** revient, après déduction fiscale, à **± 6,30€**.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Audibilis sprl
B. Dierge - Audiologiste

Une audition de qualité pour tous les budgets

- Essais sans engagement • Tests auditifs
- Garantie 5 ans • Service personnalisé
- Piles auditives et accessoires
- Bouchons de protection

Corroy-le-Château
Av. Joseph Marvel, 22 - Parking Privé - sur RDV
081/73.70.52 - 0473/89.25.81

St Servais
Optique Grandjean
Chaussée de Waterloo, 447 - Sur RDV - 081/73.00.33
info@audibilis.be - **www.audibilis.be**

2000316142/CL-B



Repair Café
Jeter ? Pas question !

Que faire

- d'une chaise au pied branlant ?
- d'un grille-pain qui ne marche plus ?
- d'un pull troué aux mites ?

le Repair Café, c'est

réparer ensemble les objets abîmés ou cassés, le conseil d'experts, une rencontre, l'inspiration

Les tarifs? À vous le choix

Venez aussi !

VÊTEMENTS • MEUBLES • APPAREILS ÉLECTRIQUES • JOUETS • BICYCLETTES • ETCÉTERA
www.repaircafe.org



LE BÉNÉVOLAT, AU COEUR DE NOTRE SOCIÉTÉ, N'A PAS DE PRIX !

La Banque Alimentaire des provinces de Namur et de Luxembourg (BANL) aide +/-25.000 démunis via 80 associations et CPAS répartis sur les 2 provinces. Pour son dépôt de Meux, la BANL recrute des personnes (homme ou femme) pour l'aider dans ses tâches administratives, logistiques et de manutention.

Le profil recherché est :

Être bénévole, habiter la région, avoir un esprit consensuel et savoir s'intégrer dans une équipe d'une dizaine d'autres bénévoles ainsi qu'être rigoureux dans le travail et régulier dans les présences.

Bien que tout bénévole décide librement du temps qu'il consacre à l'aide sociale, idéalement, il devrait être disponible de 2 à 4 matinées par mois.

Pour plus d'informations :
www.banl.be info@banl.be
081 / 56 85 35 (le mardi matin)



RETOUR SUR L'APRÈS-MIDI AIDANTS PROCHES DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

Nous avons organisé dans le cadre de la semaine des aidants proches un après-midi convivial consacré aux aînés et aux aidants proches le mardi 1^{er} octobre 2019 de 14h à 18h qui s'est déroulé à la salle La Ruche à Saint-Denis.

Il s'agissait d'un moment de rencontre, de détente et de déconnexion par rapport au quotidien avec des ateliers "Bien-être" comme des massages seniors par Angélique Dupuis, un atelier yoga-respiration sur chaise avec Gaëlle Paquet et des stands d'informations sur les services, les aides et activités existantes pour les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants proches. Étaient présents l'Asbl Ensemble avec toi, la CSD et Handyinfoaménagement, le SPAF et Emi'santé. Après le partage autour d'un goûter gourmand, les visiteurs ont eu le loisir d'assister à la pièce de théâtre des Tamalous d'Enéo pour leur représentation de "Félicie 2.0 aussi" introduite par Jérôme Rousseaux d'Enéo et Jean-Marc Toussaint, président du CPAS, en charge des aînés.

Un grand merci à tous les participants qui ont permis la richesse de cet après-midi et au public pour leur visite et leur bonne humeur !



COHÉSION SOCIALE

INFORMATIQUE SÉNIORS

NOUVEAU !

➤ **CONSEIL INFORMATIQUE, CHECK-UP D'ORDINATEUR (système, mises à jour, sécurité) par M. Bernard Monfort.**

Venez avec votre matériel pour évaluer le travail à faire.

UN JEUDI SUR DEUX
de 9h30 à 11h30
à partir du 9 janvier 2020
à l'administration communale

VOUS SOUHAITEZ

➤ **VOUS METTRE À L'INFORMATIQUE
MAIS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE POUCE ?**

Venez apprendre la maîtrise de l'outil informatique à votre mesure.

Plusieurs apprentissages possibles :

Les bases pour se débrouiller seul avec son ordinateur, familiarisation avec Windows et initiation au traitement de texte, Internet « Devenir un internaute averti », gérer sa boîte E-mail, envoyer des pièces jointes, Facebook de A à Z, transfert et partage de photos, faire des réservations en ligne, etc.

UN LUNDI SUR DEUX,
le matin de 9 h 30 à 11 h 30
à partir du 13 janvier 2020
à l'administration communale

INFOS / INSCRIPTIONS

081/236.547 ou 0476/89.01.64
ou peggy.robert@labruyere.be

2000313449/GL-B



Jean-Emmanuel Dupont
gérant

COMPTABILITÉ

JED Comptabilité • Fiduciaire

- Comptabilité
- Fiscalité
- Conseils
- Plan financier
- Constitution de société

GSM : 0486 896 203
Email : info@jedcomptabilite.be
N° IPCF : 30223176

CMIS
SPRL



**CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE**

**Chauffage Central
Sanitaire - Gaz
Solaire - Expertise**

Rue de la Distillerie 1a
5081 LA BRUYERE
(BOVESSE)
Tél. 081 56 92 00
Fax 081 56 90 78
GSM 0475 43 10 62
info@cmis.be

2000059125/GL-B

**Brasserie
Blocry Sonia**



*Livraison
à domicile
dans votre
région*

Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 **SOMBREFFE**
Gsm: 0495 / 89.36.23
Tél: 071 / 888.750
071 / 888.477
Fax: 071 / 888.750
Mail: soniablocry@hotmail.com

20000414687/GL-B

2000062045/GL-B



**LUDO
LECLERCQ**
SPRL

0476 / 27 32 15

Terrassement - Nivellement - Parking
Égouttage - Citerne - Démolition
Aménagement extérieur - Pavage

leclercq.ludo@yahoo.fr

Été solidaire,
JE SUIS PARTENAIRE



Avec le soutien de la



Wallonie



“Été solidaire, je suis partenaire” 2019, encore une belle édition !

POUR LA SIXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA COMMUNE A PARTICIPÉ À L'APPEL À PROJETS "ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE 2019" DU SERVICE PUBLIC DE LA WALLONIE.

Pour rappel, l'opération s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans et a pour objectif de favoriser la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations, tout en procurant une première expérience de travail salarié. Elle vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficultés (personnes âgées, en situation de handicap, démunies...).

L'opération, subsidiée par la Wallonie et menée en partenariat avec le Centre Public d'Action Sociale et le Centre Rural de La Bruyère - Maison des jeunes, a permis à la commune d'engager 8 jeunes sous contrat étudiant ; elle s'est déroulée du 22 juillet au 02 août 2019.

Cette année, les 8 jeunes ont principalement rendu divers services à une quinzaine de personnes âgées et/ou en difficultés sélectionnées par l'équipe du CPAS. Il s'agissait de petits travaux de jardinage (taille de haie, nettoyage de parterres, désherbage, ...) ou de tâches comme vider un grenier ou vider, trier et déplacer un meuble. Outre le travail à effectuer, ces moments sont aussi l'occasion pour certains de briser la solitude. C'est souvent une bouffée d'oxygène pour les aînés de rencontrer des jeunes. Pour les jeunes, aider la génération des anciens, c'est se rendre utile et c'est valorisant ! Cela permet à certains de continuer à se voir après cette action.

Au-delà des services aux aînés, les jeunes se sont intégrés au sein de différents projets. Chaque étudiant a également accompagné un agent du CPAS pour la tournée de livraison des repas chauds. Certains jeunes ont participé au triage et rangement du vestiaire du CPAS.

Une journée a été consacrée au nettoyage du Bois Thibaut à Bovesse et ses abords.

Aussi, dans la continuité des cours d'informatique hebdomadaire du Plan de Cohésion Sociale (PCS), des jeunes ont accompagné individuellement des aînés venus avec leur PC ou leur smartphone et ont ainsi pu partager un peu de leur aisance numérique lors d'une matinée d'informatique intergénérationnelle !

Deux jeunes ont encore fait la tournée des boîtes à livres pour évacuer ceux qui allaient prendre la poussière vers La Ressourcerie Namuroise.

Un groupe de 4 jeunes a aussi réalisé avec l'aide d'ouvriers communaux un hôtel à insectes et un composteur collectif pour ensuite les placer sur un terrain communal jouxtant la crèche « La vache aux yeux bleus » de Warisoulx. C'est un projet en partenariat avec la crèche qui va permettre le futur développement d'un jardin partagé sur ce terrain. (Cf l'article “Des nouvelles des potagers collectifs” pour en savoir plus).



RHISNES

PROXY-DELHAIZE

Des frigos zéro carbone pour un magasin chaleureux

Un procédé qui a de l'avenir

C'est une première en Belgique, le Proxy-Delhaize de Rhisnes a adopté un système révolutionnaire pour réfrigérer ses frigos sans émission de CO2. Mieux, la chaleur émise par la centrale nouvelle génération est récupérée, permettant d'assurer le chauffage du magasin.

L'installation, réalisée par Axima, filiale d'Engie, utilise un réfrigérant « zéro carbone », l'ammoniac (NH3) avec l'avantage d'être jusqu'à 2 à 3 fois plus performant que l'utilisation du fréon ou du CO2. Bien sûr, cette démarche a un coût et réclame des investissements importants comme une isolation parfaite des sols, murs et toits. En outre, l'eau de pluie est récupérée pour les sanitaires et le nettoyage des sols. Baudouin Bormans, jeune franchisé de 29 ans, n'a rien laissé au hasard et a calculé que quatre ans suffiraient pour récupérer le surcoût de cette nouvelle installation NH3. Des panneaux photovoltaïques seront alors placés sur le toit pour augmenter l'efficacité énergétique.

Une passion familiale

Baudouin fait partie de la troisième génération de la famille Bormans qui s'investit dans la grande distribution. Son papa, Luc, est d'ailleurs président d'Aplsia, association professionnelle du libre service en alimentation qui regroupe tous les exploitants indépendants de la grande distribution alimentaire en Wallonie. Baudouin a bénéficié des précieux conseils et des encouragements familiaux pour mener à bien son ambitieux projet.

Un magasin convivial

Le magasin de 900 m² est, ce qu'on peut appeler, une grande surface. Mais, on y retrouve l'esprit convivial des magasins de proximité. Les larges allées permettent de faire les courses confortablement et en prenant le temps. On peut s'arrêter pour discuter entre habitués sans gêner les autres clients. Baudouin a engagé 8 collaborateurs qui renseignent ou conseillent les clients, le sourire en plus. L'accent est mis aussi sur les produits locaux ou régionaux de qualité, favorisant ainsi le circuit court.

Proxy  **Rhisnes**

*Proxy Rhisnes,
une entreprise familiale
écoresponsable*

2000413225/GL-B

Proxy Rhisnes

 **DU CÔTÉ DE
LA VRAIE VIE**



LUNDI 10.30 - 19.00
MARDI - VENDREDI 8.30 - 19.00
SAMEDI 8.30 - 18.30
DIMANCHE 8.30 - 13.00

670 Rue de Gembloux
5080 Rhisnes
Tél. : 081 44 52 27

[FACEBOOK.COM/PROXYRHISNES](https://www.facebook.com/proxyrhisnes)

Plus
400
POINTS-PLUS*

À L'ACHAT DE MIN €40
* Non valable sur cigarettes, tabacs, alcools,
cartes téléphoniques et sacs poubelles



VALIDABLE JUSQU'AU 31 JANVIER 2020 

au Proxy Delhaize Rhisnes. Contre remise de ce bon, non cumulable avec tout autre bon. Seuls les originaux sont acceptés. 1 bon par client.

PISCINE CHAUFFÉE

Rééducation

Nage libre

Cours de sport
aquatique (sur inscription)

Cours de natation

Accessible aux PMR

Possibilité de privativer
la piscine



CENTRE MÉDICAL ET TOUTES SPÉCIALITÉS PARAMÉDICALES



Activités sportives et bien-être • Yoga

Mi-janvier **Emi'causons** Groupe de paroles et d'échanges sur l'épuisement

081 34 66 77

info@emisante.be
www.emisante.be

 **Emi'Santé**

2000509670/GL-B

Jérôme Van de Walle

RDHI
RÉNOVE • DÉCORE • HOME • INDUSTRIE

Gsm: +32(0)495 65 72 86
Tél.: +32(0)81 56 06 11
Fax: +32(0)81 56 85 90

pour la peinture de vos façades et vos intérieurs etc...

Siège Social :

Rue St-Martin, 9/18 - 5080 Emines

Atelier :

Rue des Fabriques, 6D - 7070 Vinne-sur-Haine

www.rdhi.be

info@rdhi.be

2000414739/GL-B



FUNÉRAILLES
JACQUEMIN | DUBUISSON | HERREMAN

081/51.13.66 - 081/65.53.95

- ORGANISATION DE FUNÉRAILLES 0475/24.43.90 - 0473/38.87.49
- FUNÉRARIUMS funeraillesjacquemin@gmail.com
- MONUMENTS FUNÉRAIRES
- FLEURS, VASES, PLAQUES
- RÉCEPTION APRÈS FUNÉRAILLES

FUNÉRARIUMS :

WARET - Rue Gaston Dancot, 44 (Eghezée)

MEUX - Rue du Village, 7A (La Bruyère)

PERWEZ - Rue Emile Brabant, 1



2000059149/GL-B

CAR COMMUNAL POUR UNE BALADE MENSUELLE À NAMUR POUR LES PLUS DE 60 ANS

Dates des passages en 2020 tous les 2^{èmes} mercredis du mois :

8 janvier, 12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 10 août, 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre.

ATTENTION
Nouvel horaire pour
un allongement du temps
passé à Namur.

	HORAIRE	ARRÊTS
VILLERS-LEZ-HEEST	12h30	Place de Villers (Arrêt de Bus)
MEUX	12h40	Rue Alvaux (Face au n°30)
		Rue du Village (Arrêt de bus : local 3X20)
	12h50	Rue Brutal (Face au n°2°)
SAINT-DENIS	12h55	Route d'Éghezée (Arrêt de bus devant l'école)
BOVESSE	13h00	Rue du moulin (Face au n°41)
	13h05	Place L. Séverin
RHISNES	Dès 13h15	Rue de la Station Face au n°2 Face à la boucherie
		Gare Coin-Rue des Chômeurs
		Rue des Chômeurs Face au n°6
	Dès 13h25	Chaussée de Gembloux Abri du bus TEC
Arrivée à Namur estimée	13h40	Rue de fer
Retour de Namur	15h40	Rue de fer Face au magasin Blokker
Si vous souhaitez utiliser la navette et que le car ne passe pas près de chez vous, veuillez contacter le service Vie sociale de la commune. Tél.: 081/23.65.47 - GSM : 0476/89.01.64 - Email : peggy.robert@labruyere.be		

POTAGERS COLLECTIFS BRUYÉROIS

Les rendez-vous pour démarrer la saison 2020

La prochaine réunion aura lieu le **samedi 8 février 2020** à 9 h dans le local communautaire de l'Ancien Couvent, rue d'Emines, 32A à Rhisnes.

Nouvelles personnes bienvenues pour faire connaissance avec le projet et le mode de fonctionnement.

Veuillez simplement prévenir de votre venue soit via la page facebook « Potager Collectif la Bruyère - Ancien couvent des Soeurs à Rhisnes » ou via le service cohésion sociale de la commune par téléphone au 081/236.547 ou par mail à peggy.robert@labruyere.be.

Ciné-débat en février/mars 2020 autour de la **permaculture** et de la **transition** à Warisoux en partenariat avec l'Écran des possibles.

Informations : 081/236.547



PERMANENCE PENSION DES SALARIÉS

Afin de répondre à vos questions concernant le **régime des travailleurs salariés**, le Service Fédéral des Pensions organise une permanence à l'administration communale de La Bruyère le premier lundi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30.

Pour le régime des fonctionnaires, vous devez vous adresser au bureau régional de Namur Rue Godefroid n°35.

Heures d'ouverture :

<https://www.sfpd.fgov.be/fr/question/pointpension>



POUR LES AÎNÉS DE LA BRUYÈRE

Date du Goûter de printemps : **Samedi 25 avril 2020** à 14h

CCCA

Le nouveau CCCA, composé de 21 membres, s'est déjà réuni trois fois cette année. N'hésitez pas à prendre contact avec le CCCA pour toute information ou idée de projet.

Présidente : Marie-Paule Halliez 081/56.00.78
mphalliez@live.fr)

Vices-Présidentes : Chantal Boulanger 0495/18.79.08
pichonboulanger@yahoo.fr
Carine Rose 0491/07.61.55
carine.rose@live.fr

Secrétaire : Peggy Robert 081/23.65.45
peggy.robert@gmail.com

L'Amicale des Séniors de Rhisnes

Présidente : Carine Rose

Infos : 0491/07.61.55 - 081/51.28.04

Rencontres tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois rue des Dames Blanches (Local "le Fournil" au presbytère), 5 à 5080 Rhisnes

3X20 de Meux

Jean-Marie Despontin : 081/ 56.76.35

Jeux de cartes (whist pour le moment) **tous les mardis après-midi de 13h30 à 18h** à la ludothèque de Meux.

Cotisation : 3€ par semaine (un bonbon à 15h, un morceau de tarte à 16h et une tasse de café)

Dîner gratuit en fin d'année pour les membres réguliers.

NOUVEAU WAJUTSU : Cours vétérans les mardis de 10 h 45 à 12 h

à la salle « Les Bons Amis » à Warisoulx. Comme vous le savez le wajutsu club de La Bruyère est présent dans la commune de La Bruyère depuis plus de 20 ans et donne son enseignement du Budo traditionnel japonais aux enfants à partir de 4 ans jusqu'à l'âge adulte.

Le club souhaite élargir son offre de cours en ouvrant une section vétéran. C'est-à-dire une section pour les personnes qui souhaitent reprendre une activité physique et/ou rester en mouvement malgré l'âge qui avance et/ou une blessure corporelle. Les pratiquants bénéficieront d'un programme adapté à leur état de santé qui leurs permettra d'entretenir de manière douce et subtile leur corps et leur esprit. La méthode se décline tantôt en exercices de stabilité physique et mentale et de concentration, tantôt des techniques de santé : telles que katas traditionnels et respirations seront aussi proposées et permettront au pratiquant de s'harmoniser avec un partenaire ainsi qu'avec lui-même; sans occulter des techniques à mains nues ou armées. La section vétéran rend la pratique des arts martiaux accessible au plus grand nombre car le programme est adapté et la méthode enseignée est sans compétition ni adversaire. Le seul adversaire est le pratiquant lui-même.

Plus qu'un art martial, le wajutsu est un art de vivre dans lequel on enseigne le Budo traditionnel japonais.

Contact pour le cours

Par mail : wa.jutsu.labruyere@gmail.com

Par Téléphone : Alain Bailly 0498/48.42.53



DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

CELA PEUT CHANGER UNE VIE !...

Accueillir un enfant
de 0 à 18 ans,
en difficulté,
pour une courte période.



 (intervention financière
par la Fédération Wallonie-Bruxelles)

CONTACT
081/260060
CCSJ.NAMUR@GMAIL.COM
WWW.CCSJ-ACCUEIL.BE

CCSJ asbl
du lundi au vendredi de 9h à 17h
Bld de la Meuse 111 - 5100 Jambes.
A.S.B.L. agréée par la c.f. n° S1062-00



BESOIN D'UN-E SUPER BABY-SITTER POUR VOTRE SUPER-HÉROS ?

Lorsque vous êtes en panne de baby-sitter, vous pouvez compter sur le service baby-sitting de la Ligue des familles. Ce service vous permet de confier vos enfants en toute sécurité à des supers baby-sitters super formés, super encadrés et super assurés. En quelques minutes, vous trouverez un ou une baby-sitter dans votre commune. De plus, la Ligue des familles fixe un tarif recommandé de 7€/h.

Intéressé-e ?

Toutes les infos sont sur
www.liguedesfamilles.be/babysitting

Besoin
d'un-e
super
baby-sitter
pour votre
super-héros ?



Grâce au service baby-sitting de la Ligue des familles, confiez vos enfants en toute sécurité à des baby-sitters formés, encadrés et assurés.

Tarif recommandé par la Ligue des familles : 7€/h.

Trouvez votre baby-sitter en quelques clics sur
www.liguedesfamilles.be/babysitting

la ligue
des familles
citoyenparent

LA BRUYÈRE



LOCALISATION

Plan de secteur :
Zone d'habitat à
caractère rural.

Rue de Rhisnes 20,
5080 La Bruyère.



SITUATION PROJETÉE

RETROACTE

Actuellement il y a **300 enfants** dans l'école d'Emines.
Prochainement il y aura **350 enfants** dans l'école d'Emines.
Le maître de l'ouvrage désire supprimer les 5 containers
provisoires afin :

- Lancer un marché de travaux pour l'extension de l'école.
- Libérer l'espace comme espace dédié à la cour de récréation.

CONSEIL D'AMÉNAGEMENT :

Construction des nouvelles classes dans le prolongement
de l'école existante (formant un L) afin de disposer d'un
bâtiment compact.

- Construction de 3 classes au rez-de-chaussée et 4 classes
au 1^{er} étage ce qui permettrait la création d'un préau au
rdc.
- Faire attention de ne pas entraver les vues et la luminosité
de la classe existante au +1 et donc de créer un décrochage
en façade au +1.



Extension de l'école d'Emines

Actuellement : **300 élèves**

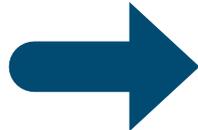
Prochainement : 300+50= **350 élèves**

Besoin : 350 x 5 m² = 1.750 m²

Surface nouveau bâtiment : 683 m²

Surface rénovation : 58 m²

Surface totale : 1.848 m²



PROGRAMME : CRÉATION DE 7 CLASSES :

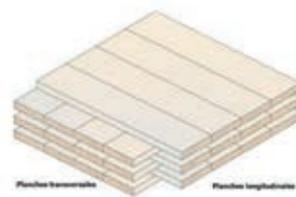
7 classes primaires de 60m²

- Circulation + cage d'escalier
- 1 vestiaire à chaque étage
- 1 réserve de 12m²
- 1 sanitaire garçons de 15m²
- 1 sanitaires filles / PMR de 15m²
- Préau 100m²



Estimation

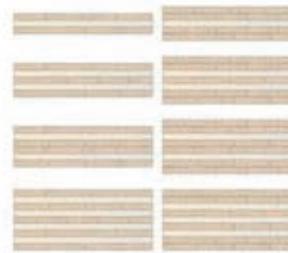
Rénovation			
Transformation d'1 classe dans le bâtiment existant	58 m ²	900 €	€ 52.200,00
Réserve			
Sanitaires			
Total HTVA			€ 52.200,00
Nouvelle construction			
Nouveau bâtiment	683 m ²	1400 €	€ 956.200,00
7 classes			
circulation			
Total HTVA			€ 956.200,00
Aménagement extérieur			
Total HTVA			€ 0,00
Total travaux cumulé HTVA			€ 1.008.400,00
Imprévis	2 %		€ 20.168,00
Total travaux cumulé HTVA			€ 1.028.568,00
Total travaux TVAC	6%		1.090.282,08 €
Honoraires			
Honoraires architecte	7 %		€ 71.999,76
Honoraires sécurité chantier	0,5 %		€ 5.142,84
Honoraires IS et TS	5 %		€ 51.428,40
Honoraires PEB	0,8 %		€ 8.228,54
Total honoraires cumulés HTVA			€ 136.799,54
Total honoraire TVAC	21%		165.527,45 €
Total travaux + honoraires TVAC			1.255.809,53 €



Images : FPInnovations



Images : languy



Images : FPInnovations



Images : oecobio

CTL Principe constructif en bois préfabriqué lamellé croisé collé

- + Bilan carbone positif
- + Mode de construction durable et écologique
- + Niveau de préfabrication très élevé et une durée de construction particulièrement courte

LA BRUYÈRE

Extension de l'école d'Emines

SYNDICAT D'INITIATIVE

Chères Bruyéroises, chers Bruyérois,

Depuis quelques mois, une nouvelle équipe gère le syndicat d'initiative de La Bruyère. J'ai le grand plaisir d'en assurer la présidence et en cette qualité j'aimerais vous en rappeler les différentes missions :

- Le syndicat d'initiative est « la vitrine » de notre belle commune, un lieu où nous mettons tout en œuvre pour promouvoir le patrimoine, les producteurs régionaux, les lieux d'hébergement et tout ce qui peut être attirant sur le plan local pour les habitants ou pour les visiteurs de passage.
- En collaboration avec le service du Patrimoine Culturel de la Province de Namur, la Maison de la Mémoire Rurale et les guides du fort d'Emines, nous contribuons à maintenir les traces du passé pour que tous se souviennent du rôle joué par nos ancêtres ou autres habitants de nos communes.
- Notre participation aux activités de la Maison du Tourisme Vallée de la Meuse Namur Dinant ainsi qu'aux diverses manifestations bruyéroises (Transbruyéroise, brocante de Saint-Denis, journée de l'arbre, marché de Noël...) nous permettent de vous rencontrer et d'échanger quelques suggestions de circuits, balades ou logements à La Bruyère.

N'hésitez pas à pousser la porte du bureau situé rue du Village, 2 bte 2 à Meux (près de la bibliothèque).

Il est ouvert les lundis et mercredis après-midi sur rendez-vous, les jeudis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous vous recevrons et vous informerons par le biais de dépliants gratuits mis à votre disposition. Nous possédons également quelques livres historiques mis en vente ainsi que des documents prêtés par la famille Delooz pour agrémenter un travail d'étudiant ou votre soif de connaissances touristiques. Nous pouvons aussi vous proposer de consulter la bibliothèque virtuelle : « Bibliotheca Erica » sur un PC mis à votre disposition.

Vous pouvez nous contacter par téléphone : 081/ 56.67.34, par mail : silabruyere@gmail.com , pour nous faire part de vos organisations sportives et culturelles que nous relayons sur notre page Facebook et dans la lettre d'informations.

Les nouveaux membres sont toujours les bienvenus, si l'envie vous en dit, venez nous donner un peu de votre temps, vos souvenirs ou anecdotes ou tout ce qui peut être intéressant pour la collectivité.

Après avoir lu ces quelques lignes, j'espère avoir titillé votre curiosité et vous rencontrer prochainement.



Voici la nouvelle équipe mais incomplète sur cette photo.

Le nouveau comité :

Présidente : Ridelle Karin

Vice-président : Soutmans Philippe

Secrétaire - Trésorier : Dujardin Jean-Claude

Administrateurs : Baudoin Régine - Carpentier Etienne - Echevin Jean-Yves - Grommersch Nicolas - Marchand Eric - Mawet Marc - Rousseau Benoît - Valentin Roger

Membres effectifs : Cocina Serina - Debois Paul - Fanuel Cyril - Libert Lucien - Marc Florent - Rivière Anne - Servais Alexandra - Swanepoel Marie-Rose - van Mook Thierry - Zicot François

Membres de droits : Depas Yves (Bourgmestre) - Chapelle Thierry (Echevin de la Culture et du Tourisme)



AVIS DE RECHERCHE :

Afin de compléter une exposition (en préparation) sur la **guerre 40-45 à La Bruyère**, nous recherchons des objets, documents, photos, affiches, tableaux d'honneur des anciens combattants... tout apport local qui pourrait illustrer cette période. Si vous possédez un de ces précieux trésors, merci de nous contacter au **081/ 566 734** ou par mail : **silabruyere@gmail.com** ou nous rendre une petite visite au bureau rue du Village n°2 à Meux.

Nous pouvons nous déplacer pour vous rencontrer. *Merci.*

TAXE-DÉCHET, ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

LES COÛTS REPRIS DANS LA TAXE MÉNAGE :



La Bruyère
Commune Citoyenne

LES COLLECTES 25%



22% CHARROI



68% PERSONNEL



1% TAXE
KILOMÉTRIQUE



9% SITE
D'EXPLOITATION

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS 32%



78% INCINÉRATION



22% BIOMÉTHANISATION



42% LES RECYPARCS

TRANSPORT
DES MATIÈRES 25%



PERSONNEL 26%



TRAITEMENT
DES MATIÈRES 43%



INFRASTRUCTURE 6%



1% LA PRÉVENTION

LE ZÉRO DÉCHET - 6 RÈGLES À ADOPTER ! PARCE QUE LE MEILLEUR DÉCHET QUE NOUS PRODUISONS EST CELUI QUI NE NOUS COÛTE RIEN !

Depuis plusieurs décennies, l'impact des déchets sur notre environnement fait peur à voir. Mais désormais, diverses actions voient le jour afin de limiter l'impact qu'ont nos déchets sur la planète, et le coût qu'ils engendrent. Le mode de vie Zéro Déchet est l'une d'entre elles. Voici les 6 règles à suivre pour en finir (ou presque) avec les déchets qui encombrant notre quotidien et polluent l'environnement.

1. Refuser

La première règle à adopter consiste à refuser les petites breloques du quotidien. N'acceptez plus ces tracts que vous jetez immédiatement après les avoir récupérées. Dites non aux tickets de caisse ou aux sacs plastiques lorsqu'ils ne vous seront pas utiles. Le but est simplement de réduire dès le début, ces déchets à la durée de vie très courte - à la durée de dégradation très longue et à l'impact environnemental redoutable !

2. Réduire

Arriver au "zéro déchet" nécessite de se séparer de ce dont nous n'avons pas réellement besoin. Pour cela vous pouvez vendre, louer, ou donner cette pile d'objets qui encombre le grenier ou les recoins de vos demeures depuis des années. Si vous n'en avez pas besoin, ne les laissez pas se dégrader, et redonnez-leur une seconde vie là où ils pourront à nouveau servir ! Préférez aussi la qualité et la durabilité plutôt que la quantité.

3. Réutiliser

Dans un troisième temps, il faut réutiliser de manière à faire moins de déchets. Pour cela, optez pour les bocaux en verre et achetez vos produits en vrac plutôt que des produits avec emballages. Choisissez le cabas en tissu que vous réutiliserez plus longtemps qu'un sac en plastique. Le tout étant de rallonger au maximum la durée de vie de vos objets.

4. Recycler

Si vous êtes parvenu à réaliser les 3 étapes précédentes : refuser, réduire, et réutiliser ; l'étape du recyclage ne sera que plus facile. À ce stade, il ne reste plus qu'à trier ses différents déchets en fonction de leur matière et de vous diriger vers un site de collecte pour les déchets spéciaux. Recycler c'est aussi permettre aux divers matériaux de renaître sous une autre forme, sous une autre fonctionnalité.

5. Composter ou avoir des poules !

Le compost... Voici un geste écologique qui représente une bonne ressource pour cultiver vos propres légumes ! Il existe des vermicompostières, activées par nos amis les vers de terre qui s'avèrent être une belle solution pour voir les kilos de déchets de légumes et de fruits ou de vieux pains à la baisse.

A la campagne, avoir des poules est aussi un moyen de réduire ses déchets. Qu'elle soit brune, blanche ou rousse, à plumes lisses ou bouffantes, pondeuse ou ornementale, la



poule est omnivore. Elle mange (presque) tout, et surtout ce que nous ne mangeons pas : épluchures, légumes abîmés, gras du jambon, restes de plats cuisinés, peau des crevettes ou même coquilles d'huîtres... Une alimentation à compléter par une simple poignée quotidienne de céréales.

A ce régime-là, une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. Avec deux poules dans son jardin, une famille de 4 personnes peut réduire d'un tiers le volume de ses déchets. Deux poules, car il est déconseillé de n'adopter qu'une poule : très sociable, la poulette aime avoir de la compagnie.

Mais comme un chat ou un chien, les poules demandent de l'entretien. Il faut les nourrir, si possible une fois par jour, et leur donner de l'eau. Nettoyer leur litière une fois par semaine. Désinfecter leur poulailler une fois par mois. « L'hygiène est fondamentale ».

La poule génère elle-même des déchets. « Si l'on prend des poules pour réduire l'impact de ses déchets mais que l'on ne sait pas gérer ceux qu'elles produisent, cela n'a pas d'intérêt ».

Trois poules produisent environ 50 kilos de fumier par an. Pour épandre cette masse une fois compostée, il est nécessaire d'avoir un jardin de 20 m². Ou un voisin ou un jardin partagé à proximité, à qui donner ce compost.

Avantage du jardin collectif, on partage certes les œufs pondus par les poules, mais aussi les tâches liées à l'entretien.

6. Faire soi-même

Faire « maison » avec des produits locaux c'est forcément réutiliser des contenants, et ne pas se rendre dans des commerces pour s'encombrer davantage. Des savons en passant par la lessive jusqu'aux collations, cela un prend un peu de temps, mais le plaisir de faire soi-même est gratifiant. Cela permet aussi d'impliquer les enfants, et toute la famille dans une nouvelle manière de consommer.

Le Collège

Yves Depas - Bourgmestre

Luc Frère - 1^{er} Echevin

Rachelle Vafidis - 2^{ème} Echevine

Thierry Chapelle - 3^{ème} Echevin

Valérie Buggenhout - 4^{ème} Echevine

Jean-Marc Toussaint - Président du CPAS

Plus qu'à s'y mettre !

LE NOUVEAU SAC BLEU EST ARRIVÉ, IL NE VOUS RESTE PLUS QU'À TRIER !

BEP Environnement a introduit récemment le nouveau sac bleu dans votre commune. Et c'est une bonne nouvelle, car presque tous les emballages en plastique peuvent désormais être triés avec les PMC. Cela signifie une réduction significative des déchets résiduels, et bien plus de recyclage.

Presque tous les emballages en plastique

Le nouveau sac bleu peut désormais accueillir presque tous les emballages en plastique ménagers. Pensez par exemple aux pots de yaourt, aux barquettes de beurre, aux barquettes plastique de fromage et de charcuterie ou encore aux sacs et films en plastique. Ceux-ci peuvent désormais tous être triés dans le même sac. Avec ce nouveau tri, une baisse des déchets résiduels de 6 à 8 kilos est possible. Une bonne nouvelle pour l'environnement, et pour votre porte-monnaie.

Les anciens sacs restent encore valables

Ne vous en faites pas si vous avez encore un rouleau de sacs PMC chez vous. Les anciens sacs restent valables indéfiniment. Vous pouvez les proposer sans aucun problème à la collecte en y ajoutant les nouveaux emballages en plastique autorisés. Les nouveaux sacs bleus arriveront progressivement et seront vendus dans les mêmes points de vente : votre supermarché, votre magasin de proximité, etc. Le calendrier de collecte reste également inchangé. Vous pouvez par conséquent sortir le nouveau sac bleu le même jour qu'avant. Vous pourrez donc trier plus, avec le même confort.

Attention : Pas partout en même temps

Le nouveau sac bleu est introduit progressivement dans tout le pays. De cette manière, chaque acteur impliqué dispose du temps nécessaire pour se préparer correctement. Lors de l'introduction, de nombreuses parties prenantes sont en effet impactées : les communes, les intercommunales, les entreprises de collecte, les centres de tri, les entreprises de recyclage...

Il est donc possible que les nouvelles règles de tri élargies en vigueur au sein de votre commune ne soient pas encore d'application dans une commune voisine ou sur votre lieu de travail.

Plus d'informations ?

Consultez le site web de votre intercommunale www.bep-environnement.be ou www.lenouveausacbleu.be



FIN DE LA COLLECTE DES FILMS PLASTIQUE ET POTS DE FLEURS

Comme vous le savez déjà, depuis le 1er octobre 2019, presque tous les emballages plastiques sont désormais collectés via le Nouveau Sac Bleu (anciennement sac PMC). Outre le gain de place dans la poubelle de déchets résiduels, ce nouveau tri fait double emploi avec la collecte de certaines matières dans les recyparcs. C'est le cas des films et sachets plastiques et des pots et racks de fleurs.

Au 1^{er} janvier, c'est fini

Afin de gagner de l'espace dans ses recyparcs et ainsi permettre la collecte d'autres matières, BEP Environnement a décidé d'arrêter la collecte des films/sachets plastiques et des pots/racks de fleurs dans les recyparcs au 1^{er} janvier

2020.

Pas de panique, vous pourrez mettre ces déchets dans le Nouveau Sac Bleu. Plus besoin de vous déplacer pour vous en débarrasser puisqu'ils seront repris devant votre porte !

Les déchets concernés

À l'exception des plastiques agricoles qui font l'objet d'une collecte spécifique, tous les films et sachets plastiques peuvent aller dans le Nouveau Sac Bleu.

Du côté des pots de fleurs, ce sont les pots de fleurs en plastiques, les jardinières en plastiques et les supports (racks) de pots de fleurs qui peuvent aller dans votre sac bleu.



SIGNALÉ PUIS RETROUVÉ ? NE PLUS UTILISER !

Dès qu'il est signalé comme perdu ou volé, votre **passport** ou **eID** n'est **plus valable** !

Ne l'utilisez plus si vous le retrouvez. En cas de voyage à l'étranger avec un document signalé, vous risquez en effet d'être bloqué(e) voire rapatrié(e) d'office vers la Belgique.

Ne gâchez pas vos vacances : rendez-vous dans votre commune pour faire détruire le document retrouvé et en demander un nouveau.




ENTRETIEN DE NOS CIMETIÈRES

Dans le précédent numéro, nous attirons votre attention sur l'interdiction totale de l'usage des produits phytopharmaceutiques dans tous les espaces accessibles au public, dont les cimetières.

Cette mesure engendre évidemment des conséquences sur la charge de travail inhérente à l'entretien de ces espaces.

Malgré les difficultés rencontrées un peu dans toutes les communes, les cimetières de La Bruyère ont finalement bien été nettoyés pour la Toussaint. Merci encore à tous ceux qui y ont contribué.

Mais l'effort des membres du personnel en charge des cimetières n'est pas terminé. Cela va demander une énergie importante pour les garder propres dès la prochaine saison; d'où l'idée de végétaliser les cimetières de l'entité.

Concrètement, au lieu d'arracher les mauvaises herbes dans les graviers, le service travaux va procéder à son enherbement avec un mélange de graminées à croissance lente. Il ne faudra tondre ces allées végétalisées que quatre ou cinq fois par an au lieu de désherber tous les mois.

C'est une manière de re-végétaliser les cimetières, à l'image des cimetières militaires ou des cimetières civils anglo-saxons et germaniques. Outre la facilité d'entretien (par rapport au désherbage), cette solution crée un chaînon supplémentaire dans le maillage écologique, donne au cimetière une fonction d'espace vert et crée des conditions plus favorables au recueillement.

En invitant la nature à prendre place dans les cimetières, la commune participe au développement de la biodiversité, à la préservation de la santé des citoyens et au respect de l'environnement.

Information IMPORTANTE.

Certains cimetières de l'entité deviennent trop petits. Il n'y aura bientôt plus de place à Bovesse et à Emynes par exemple. Après avoir réfléchi à l'extension de ces cimetières nécessaire pour accueillir nos futurs défunts, la Région wallonne nous invite à procéder, avant tout, à une désaffectation des tombes qui ne sont plus entretenues pour créer de nouveaux emplacements. C'est même devenu une obligation. Nous ne pourrions plus agrandir nos cimetières dès lors qu'on n'aura pas prouvé à l'autorité régionale que nous avons tout mis en œuvre pour désaffecter les sépultures qui tombent sous cette réglementation.

Certaines concessions sont arrivées ou arriveront prochainement à échéance. Les familles sont donc invitées à prendre toutes les dispositions utiles pour faire enlever ou prolonger la concession. Nous vous invitons à prendre contact avec Philippe MALOTAUX à l'administration communale au 081/23 65 58 ou par mail à philippe.malotaux@labruyere.be. Si vous souhaitez le rencontrer, nous vous rappelons que les nouveaux bureaux sont ouverts de 9 h 00 à 11 h 30 ou sur rdv.

Ces campagnes de désaffectation ne sont pas courantes, mais elles sont nécessaires. Elles s'appliquent pour les tombes dont les familles ont disparu, des familles qui n'entretiennent plus le monument qui peut devenir une ruine. Ce qui génère un problème de sécurité pour la population et pour les autorités communales.

Une campagne de désaffectation commence toujours par l'affichage d'avis au cimetière (affichette jaune plastifiée). La famille dispose d'une année complète comprenant deux Toussaint pour réagir. Elle peut renouveler la concession. Elle peut à nouveau entretenir le monument. Quand des espaces sont abandonnés, la commune peut exhumer les corps et réaffecter les terrains pour d'autres inhumations. Le cimetière n'est pas un endroit extensible. C'est pourquoi, nous devons gérer l'espace de manière ordonnée. Merci pour votre compréhension.

Le Collège

Yves Depas - Bourgmestre

Luc Frère - 1^{er} Echevin

Rachelle Vafidis - 2^{ème} Echevine

Thierry Chapelle - 3^{ème} Echevin

Valérie Buggenhout - 4^{ème} Echevine

Jean-Marc Toussaint - Président du CPAS



Une publicité de proximité ?
Mettez votre message
dans le Bulletin Communal

contactez
Marie-France Dupont
0476/60 49 80
marie-france.dupont@vlan.be

La Commune de La Bruyère et VLAN
vous souhaitent
d'Excellentes Fêtes de fin d'Année

Bulletin
Communal
réalisé par





COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

La traditionnelle cérémonie commémorative de l'Armistice a connu, cette année, une affluence remarquable. Outre la présence des Autorités communales, des porte-drapeaux des 7 villages et de la Fanfare Royale Sainte-Cécile, fidèles de la manifestation depuis toujours, on comptait cette année de nombreux enfants.

En effet, les 20 élus du premier conseil communal des enfants fraîchement mis en place le 7 novembre dernier sont venus rendre hommage aux soldats morts au combat pour leur patrie. Compte tenu de la présence supplémentaire des élèves de 6^{ème} primaire des écoles de Rhisnes commémorant la victoire et la paix par une oeuvre et un texte, nous nous félicitons de constater que le relais de la mémoire est bien assuré par la jeunesse bruyéroise!

Après le Te Deum célébré à l'église de Rhisnes par le Père

Patrick, le cortège s'est rendu au monument aux morts où une gerbe de fleurs a été déposée par le Bourgmestre accompagné de la jeune génération.

La Commune a décidé également de fleurir chaque année les 7 monuments de l'entité et d'organiser la cérémonie en alternance dans tous les villages.

Cet événement doit tout son succès aux différents acteurs qui y ont contribué :

la Fanfare Royale Sainte-Cécile de Rhisnes, le Père Patrick, Pierre Julien, photographe, les porte-drapeaux des 7 villages, Madame Debleumortier, responsable de la Fédération des Prisonniers de guerre de Grand-Leez et de Sauvenière, le Royal Club Cycliste Meux Sport pour la sécurité. Remercions-les vivement pour leur fidèle engagement !

Le Collège

Yves Depas - Bourgmestre

Luc Frère - 1^{er} Echevin

Rachelle Vafidis - 2^{ème} Echevine

Thierry Chapelle - 3^{ème} Echevin

Valérie Buggenhout - 4^{ème} Echevine

Jean-Marc Toussaint - Président du CPAS



NOTE DE POLITIQUE GENERALE RELATIVE AU BUDGET 2020

Présentée au conseil de l'action sociale le 13 novembre 2019

Les années défilent et maintiennent les Cpas dans une situation pour le moins délicate qui nous force à prendre des décisions qui risquent, à terme, d'être pénalisantes pour les Bruyérois. Soyez toutefois immédiatement rassurés, la pénalité ne touchera pas les aides qui garantiront toujours une vie digne à tous les Bruyérois. Elle concernera plutôt des projets auxquels nous devrons renoncer et qui auraient pu améliorer encore le quotidien des Bruyérois.

Restera toutefois toujours intacte notre volonté d'assurer au mieux les missions qui nous sont confiées par les textes légaux régissant le fonctionnement des Cpas.

Nous l'avons déjà exprimé lors des dernières années, La Bruyère n'est pas épargnée par une précarisation qui frappe de nombreuses familles. Il faut d'ailleurs relever le fait que le Conseil de l'action sociale a octroyé, à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, une adresse de référence à des personnes privées de logement mais résidant sur le territoire de notre Commune.

Au niveau du Revenu d'Intégration (R.I.) en 2018, dans le cadre de cette note, nous signalions que le nombre de bénéficiaires avait doublé en 4 ans à peine. Le CPAS s'était, en outre, vu imposer l'obligation de faire signer un PIIS (projet individualisé d'intégration sociale) à tous les nouveaux bénéficiaires du revenu d'intégration. Si les chiffres 2018 étaient toujours à la hausse, il nous faut, aujourd'hui, relever une stabilisation, légèrement à la baisse même, pour cette année ! Fort heureusement !

La charge de travail des assistantes sociales de notre Centre reste, malgré tout, lourde. L'accompagnement et l'encadrement de trois familles accueillies dans nos ILA (Initiative Locale d'Accueil) requiert toujours une attention particulière et il nous est toujours agréable de souligner la qualité du travail effectué par toute l'équipe du Centre pour assurer l'accueil de ces familles, souvent traumatisées par leurs parcours de vie. Dans le même domaine, l'année 2019 a vu se multiplier les dossiers d'aide médicale urgente au profit de nos amis les migrants accueillis à présent dans le hangar communal situé à l'entrée du parc à containers. Le travail à ce niveau est facilité par la collaboration efficace et généreuse du Collectif des citoyens qui encadre ces migrants et leur assure eau, électricité, nourriture et chaleur humaine !

Le CPAS est donc toujours une institution sous pression. 2020 et 2021 verront la dotation communale diminuer de 150000 euros afin d'assurer la quote-part du Centre dans le coût de réalisation de la nouvelle Maison des Citoyens.

Cette Note de politique générale est aussi rédigée juste après la diffusion de la Déclaration de Politique Régionale (DPR) qui influera très certainement notre fonctionnement. La Fédération des CPAS s'est, à ce propos, félicitée de voir, dès la première phrase de cette DPR, le Gouvernement Wallon mettre l'ambition sociale au premier plan : « Il est nécessaire de permettre l'émancipation de tous les habitants, en particulier les plus fragilisés », peut-on lire. Par ailleurs, la DPR annonce l'élaboration d'un Plan stratégique de lutte contre la pauvreté avec un budget ad hoc, ce qui constitue une belle avancée par rapport à la législature précédente.

Les dispositifs art 60-61 seront renforcés ; le rôle des Cpas dans l'insertion socio-professionnelle est ainsi réaffirmé.

Nous pouvons enfin être rassurés par la promesse de neutralité budgétaire. Si nous héritons de nouvelles missions, elles seront couvertes sur le plan financier.

En matière de collaborations, Commune et CPAS, depuis longtemps, ne ménagent pas leurs efforts et les initiatives se multiplient pour les activer. Le regroupement récent des deux institutions dans la Maison des Citoyens renforcera encore ces synergies. La note jointe à cette déclaration de politique générale le montre en suffisance.

Un Programme Stratégique Transversal (PST) vient d'être élaboré et retiendra aussi l'attention de l'équipe du Centre.

Elaborer un budget n'est jamais chose aisée quand les moyens font défaut alors que les idées et projets ne manquent pas. Cela passe par des choix parfois douloureux qui ne doivent toutefois jamais remettre en question les missions de base de notre Centre. Et si nous parvenons encore, malgré tout, à créer, à innover, nous pourrions être fiers du budget présenté ce jour.

La politique générale du Centre

Le CPAS de La Bruyère remplira, comme il l'a toujours fait, sa noble mission en matière de droit à l'intégration sociale et d'aides sociales. En cela, il ne fait qu'appliquer, d'une part, la loi de 2002 relative au droit à l'intégration sociale qui charge le CPAS de veiller à l'insertion socioprofessionnelle et, d'autre part, la loi de 1976, Organique des Centres Publics d'Action Sociale, d'assurer à chacun une vie digne ! Le travail entrepris à travers la convention-cadre passée avec le FOREM pour favoriser la mise à l'emploi via l'Article 61 avec quelques CPAS partenaires (Assesse, Ciney, Eghezée, Floreffe, Namur et Profondeville) sera toujours poursuivi.

Nous soutiendrons toujours la mise à l'emploi via l'Article 60, et éventuellement l'Article 61, et les moyens nécessaires pour ce faire seront toujours prévus en 2020 ! D'autant plus que la DPR annonce que des moyens supplémentaires seront mis en œuvre pour favoriser ces mises à l'emploi !

Les partenariats avec IMAJE, les services d'aides familiales et de soins à domicile seront toujours d'actualité. Nous veillerons toujours à la mise en œuvre des conclusions de l'étude menée par l'asbl « Le Bien Vieillir » sur les besoins de nos aînés et une collaboration avec le Service Provincial d'Aide Familiale, installé depuis peu à Emines, sera établie en 2020 en matière de formation.

Nous avons dû, par contre, renoncer à la collaboration qui existait avec le CPAS de Namur pour gérer ensemble la Centrale des Moins Mobiles du Namurois. La convention prévoyant la gestion des Espaces verts de notre Commune par une cellule de réinsertion socioprofessionnelle du CPAS de Namur sera sans doute, elle aussi, annulée. Le Cpas de Namur, au niveau de ces conventions n'a pas joué le jeu ! Nous le regrettons.



En matière de logements, nous poursuivrons les efforts visant à accroître l'offre de logements pour ménages à revenus modestes. Les moyens financiers sont prévus au budget pour assurer la création de 5 nouveaux logements publics dans le Parc des Dames Blanches à Rhisnes ainsi que l'aménagement de 3 logements supplémentaires à Villers-Lez-Heest (Maison Renier, rue des écoles).

Ce faisant, nous respectons strictement l'engagement pris en début de législature de favoriser, dans notre Commune, l'installation de jeunes ménages et d'offrir aux aînés de nouvelles possibilités de logement adapté dans des cadres sécurisants.

Un crédit est également prévu pour assurer l'entretien de notre bâtiment à Saint Denis.

En matière de droit à l'intégration sociale, nous inscrivons un montant équivalent à celui de 2019. Nous constatons en effet une stabilisation du nombre de Revenus d'intégration octroyés.

Le service d'aide aux aînés

La question du vieillissement de la population constitue un défi de taille qu'il nous faut relever pour assurer à nos aînés les meilleures conditions de vie. Le CPAS est donc tout naturellement devenu une institution-pivot dans l'accompagnement des aînés.

Depuis 2017, un service spécifique d'aide aux aînés a vu le jour. 3 Points APE ont été obtenus par le CPAS pour ce service en 2018.

Les conclusions de l'étude réalisée en 2018 par l'A.S.B.L. « Le Bien Vieillir » éclairent toujours la route qui doit nous mener vers une attention accrue à nos aînés afin de leur permettre de demeurer chez eux le plus longtemps possible et dans des conditions dignes. Les efforts déployés à ce niveau doivent être multipliés pour améliorer la vie sociale de nos aînés qui, demain, pourront toujours ainsi participer à la vie communale.

Les recommandations de cette étude visent à briser l'isolement et la solitude ; des conseils nous sont aussi fournis pour améliorer les services existants, des recommandations sont enfin formulées en termes d'activités, de participation et de mobilité.

Nous continuerons à assurer le bon fonctionnement de notre

service de repas à domicile qui constitue une remarquable porte d'entrée pour accompagner avec efficacité nos aînés à leur domicile. Un investissement devra être consenti pour renouveler une partie du matériel de ce service et un nouveau fournisseur de repas sera aussi désigné. Il sera Bruyérois cette fois !

Nous mettrons également sur pied en 2020 une cellule de bénévoles pour renforcer notre capacité d'aide au domicile des aînés.

Le service de Médiation de dettes

La paupérisation croissante au sein de notre société entraîne une demande toujours plus importante d'aide auprès de notre service de médiation de dettes. Une aide administrative sera encore assurée pour apporter une aide à notre médiatrice.

Avec Medenam, le Centre de référence en Médiation de dettes en Province de Namur, nous organiserons, en 2020, des séances d'information visant à prévenir le surendettement.

La petite enfance

La vente envisagée de la propriété du Bois des Broux permettra au Cpas d'investir dans le domaine de la Petite Enfance. Lors d'un récent colloque traitant de la pauvreté infantile, Bernard De Vos, Délégué Général à la Protection de l'Enfance, a déclaré qu'un euro investi pour assurer la protection de l'enfance permettait d'en économiser plusieurs plus tard !

Nous allons donc investir à ce niveau pour agir de manière préventive sur la pauvreté qui frappe aussi notre Commune. Le Cpas aménagera une nouvelle crèche dans le Parc des Dames Blanches ; elle remplacera avantageusement les containers actuels et un espace réservé aux consultations ONE devrait aussi être prévu pour garantir aux jeunes parents l'aide nécessaire pour permettre à nos petits de démarrer au mieux dans la vie.

L'espace communautaire qui sera aménagé, juste à côté, dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, permettra d'accueillir des animations visant à informer et accueillir les jeunes parents.



CROIX-ROUGE
de Belgique



LES MALADES COMPTENT SUR VOUS !

WWW.DONNEURDESANG.BE
0800 92 245 - info@croix-rouge.be

Vous désirez contribuer à ce geste solidaire ?
Venez donner votre sang !

Le lundi 13 janvier 2020 de 15 h à 18 h 30

Ecole Communale
Rue de Rhisnes, 20
5080 Emines

ou

Le jeudi 27 février 2020 de 15 h à 18 h 30

Salle "La Ruche"
Place Albert 1^{er}, 16 - 5081 Saint Denis

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité

QUELQUES JEUX EN BREF

Mad Trip :

Vous êtes perdu dans une forêt sombre et inquiétante... Il faut retrouver votre chemin le plus rapidement possible, en suivant les indications données par un autre joueur. Mais attention aux loups/trous/rivières,... qui parsèment le chemin ! Un jeu de mémoire déjanté !

Finstere Flure (La crypte de la Créature) :

Faites sortir votre famille de l'ancre de Furunculus ! Mais attention aux déplacements du monstre, il avancera inexorablement vers les plus proches victimes...

Frankenstein :

«J'achète ! Je mets aux enchères, 3 pièces d'or ! Je prends pour 4 !»

Soyez le premier à récolter tous les morceaux de corps et à donner vie à votre monstre... Un «sympathique» jeu de commerce et de collection.



La petite mort :

Suicide, cardiaque, bête comme ses pieds,.. Autant de tares que vous pouvez distribuer aux personnages des autres joueurs, afin d'être le Faucheur le plus efficace !

13 indices :

«2 lieux extérieurs ici, 3 cartes jaunes là-bas, pas de femmes en vue,... C'est l'officier, dans la bibliothèque, avec le chandelier !»

Posez les bonnes questions, et croisez les informations afin de débusquer l'assassin. Un jeu de déduction qui renouvelle agréablement le Cluedo.

Villainous :

Incarnez un des méchants de Disney ! Chacun travaille dans son royaume (des lieux bien connus), et affronte les héros de notre enfance. Chacun aura sa propre façon de fonctionner... et de gagner !



LA BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE DE LA BRUYÈRE ET LE CRLB-MAISON DES JEUNES, ONT ORGANISÉ UNE JOURNÉE HALLOWEEN

Pour la 3^e année consécutive, la Bibliothèque-Ludothèque de La Bruyère et le CRLB-Maison des jeunes, ont organisé une journée Halloween dédiée aux adolescents de 14 à 18 ans.

Décoration de la bibliothèque et préparation des en-cas (bonbons, gâteaux en forme de cerveau ou d'araignée, doigts de sorcières,...), test des jeux et choix du film,... Beaucoup de boulot certes mais pour une soirée d'enfer !

Au programme :

14h : Grimage des jeunes participants par eux-même
 15h- 19h : Jeux de société sur le thème d'Halloween ; Finstere Flure, Mad Trip, Gloom, Fatal rendez-vous, Frankenstein... pour ne citer que ceux là.
 19h : Buffet pizzas offert par l'Administration Communale de La Bruyère
 21h : Projection du film « L'ombre du mal » de James McTeigue

Et pour terminer en beauté ; une partie de cache-cache à la lueur des bougies (fausses rassurez-vous).

Alors que pour les 2 premières années, le spectre de l'annulation planait sur l'événement puisque les inscriptions sont arrivées tardivement. Notre enthousiasme s'en est trouvé décuplé pour cette 3^e édition car ce n'est pas moins de 21 jeunes qui se sont présentés dans leur plus horrible costume.

C'est avec joie et fierté que nous retrouvions certains jeunes pour la 2^e ou 3^e année et de nouvelles têtes (ne vous inquiétez pas, le corps était là également) ont aussi décidé de nous faire confiance pour passer une bonne soirée.

En bref :

5 animateurs
 21 adolescents
 10h d'animations
 20 jeux de société
 8 paquets de bonbons
 4 gâteaux
 20 doigts de sorcières (à raison de 3 phalanges par doigts)
 20 pizzas
 17,5L de boissons (soda et jus)
 1 film



Ce fut un réel succès... Les adolescents ont, en effet, demandé qu'on remette ça l'année prochaine et qu'on crée un nouvel événement au Carnaval.

A bientôt pour de nouveaux challenges !





BIBLIOTHEQUE-LUDOTHEQUE COMMUNALE DE LA BRUYÈRE

LA BIBLIOTHÈQUE communale est installée dans ses nouveaux locaux depuis le 10 septembre 2011.

Elle est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le 1^{er} janvier 2011.

La mission de la bibliothèque est d'assurer un service de proximité pour les usagers de La Bruyère et des environs. En tant que bibliothèque locale, elle propose ses services de prêt ainsi que des activités, expositions et animations.

- **LITTÉRATURE** : Adulte et jeunesse, les nouveautés, des policiers, des romans du terroir, des romans «premières lectures», des livres ados, des albums, etc.
- **DOCUMENTAIRES** : adulte et jeunesse, guides de voyages, biographies, ouvrages de psychologie, ouvrages sur le jardinage, ouvrages sur les animaux, etc.
- **BANDES DESSINÉES** : adulte, ado et jeunesse.
- **LIVRES AUDIO** : adulte et jeunesse
- **ABONNEMENTS** : Quotidiens : L'Avenir & Le Soir.
- **REVUES** : Jardin facile, Je vais construire et rénover, Géo, Images Doc, J'aime Lire etc.

La bibliothèque en quelques chiffres :

21.539 documents
dont **2.462 bandes dessinées**

15 abonnements
45 livres audio adulte
56 livres audio jeunesse
1 photocopieuse



INSCRIPTION GRATUITE

- **0,20€ par livre/15 jours**

LA LUDOTHÈQUE veut faciliter l'accès à la culture par le jeu. Elle offre un lieu d'échange et de convivialité autour du jeu pour tous les publics.

La ludothèque propose ses services de prêt ainsi que des activités et animations.

- **JEUX DE SOCIÉTÉ, DE COOPÉRATION, DE STRATÉGIE, D'EXTÉRIEUR...**
- **DÉGUISEMENTS** : Enfants et adultes
- **DVD** : C'est pas sorcier

INSCRIPTION GRATUITE

- **0,50€ par jeu / 15 jours**
- **1€ par DVD / 15 jours**
- **2€ par déguisement / 15 jours**
- **2€ par jeu géant / semaine**

La ludothèque en quelques chiffres :
1.754 jeux
178 déguisements

Et encore plus !

La Bibliothèque-Ludothèque vous propose également des animations tout au long de l'année : des après-midis et soirées jeux de société ; des soirées pyjama; des soirées littéraires ; des animations "Bébés"; Halloween ; et bien d'autres...

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec la bibliothèque-ludothèque !

ADRESSE
Rue du Village, 2 - 5081 Meux

CONTACT
081/56.60.63
bibliotheque@labruyere.be
<http://bibliotheque.labruyere.be>

LES HORAIRES

Lundi: 17h -19h
Mardi: Fermé
Mercredi: 9h-13h & 14h-18h
Jeudi: Fermé
Vendredi: 9h-13h & 14h-18h
Samedi: 9h-13h

facebook

bibliothèque-ludothèque de La Bruyère



AGENCE TITRES-SERVICES

Notre
délai : 72h
Max !!!

ATELIER DE REPASSAGE

SERVICE AIDE À DOMICILE

Un renseignement ? Une réservation ?

Rien de plus simple :

081 751 404

BG Clean c'est aussi un dépôt blanchisserie et net à sec.
(non payable en titres-services)

Notre priorité : votre satisfaction

Place des Combattants, 5A - 5080 RHISNES

info@bgclean.be - www.bgclean.be

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h30 à 18h.
Fermé le samedi, dimanche et jours fériés.